



Municipalité de Boileau

Poste d'inspecteur en environnement et bâtiment

Type de poste : régulier, 2 à 3 jours semaines.

RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire du poste est responsable de la transmission d'informations aux citoyens, de l'émission de différents permis et certificats, du respect des règlements d'urbanisme ainsi que des différents règlements municipaux, provinciaux et fédéraux, afférents à son champ d'activité. S'il y a lieu, il émet des avis d'infractions et en effectue le suivi.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Rencontrer les citoyens et répondre aux demandes d'informations;
- Émettre les permis, les constats d'infractions et témoignage à la cour lorsque nécessaire;
- Effectuer les inspections requises pour s'assurer du respect des règlements municipaux;
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations;
- Participer aux réunions du conseil et du CCU à titre de personne ressource (sur demande);
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Diplôme collégial en *technique d'aménagement du territoire, urbanisme et environnement* ou toutes autres formations jugées pertinentes;
- Une expérience dans le milieu municipal;
- Entregent et aptitudes pour le service à la clientèle;
- Bon jugement et sens des responsabilités;
- Excellent français parlé et écrit et une bonne connaissance de l'anglais;
- Permis de conduire valide;
- Connaissance du logiciel **Accès Cité** serait un atout;
- Disponibilité sur demande le samedi.

CONDITION SALARIALE :

Elles seront établies selon l'expérience du candidat et la capacité de l'organisation.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 16 mars 2018 à madame Cathy Viens, Directrice générale, soit par courrier au 702 chemin de Boileau, Boileau, Québec, J0V 1N0, par courriel: mun.boileau@mrcpapineau.com ou par télécopieur au 819-687-3745.

La municipalité remercie tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées. L'usage du générique masculin a pour unique but d'alléger la lecture du texte.